



*Organisation pour la Mise en Valeur
du fleuve Sénégal
(OMVS) :*



**Exemple de gestion concertée et solidaire
d'un bassin fluvial Partagé
(Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal)**

M. Fawzi BEDREDINE
Ingénieur du Génie Rural
Haut Commissariat de l'OMVS

M. Guillaume FABRE, BRL ingénierie

Assemblée Générale Mondiale du RIOB



Dakar - Sénégal - 20 - 23 janvier 2010

Carte du Bassin du fleuve Sénégal

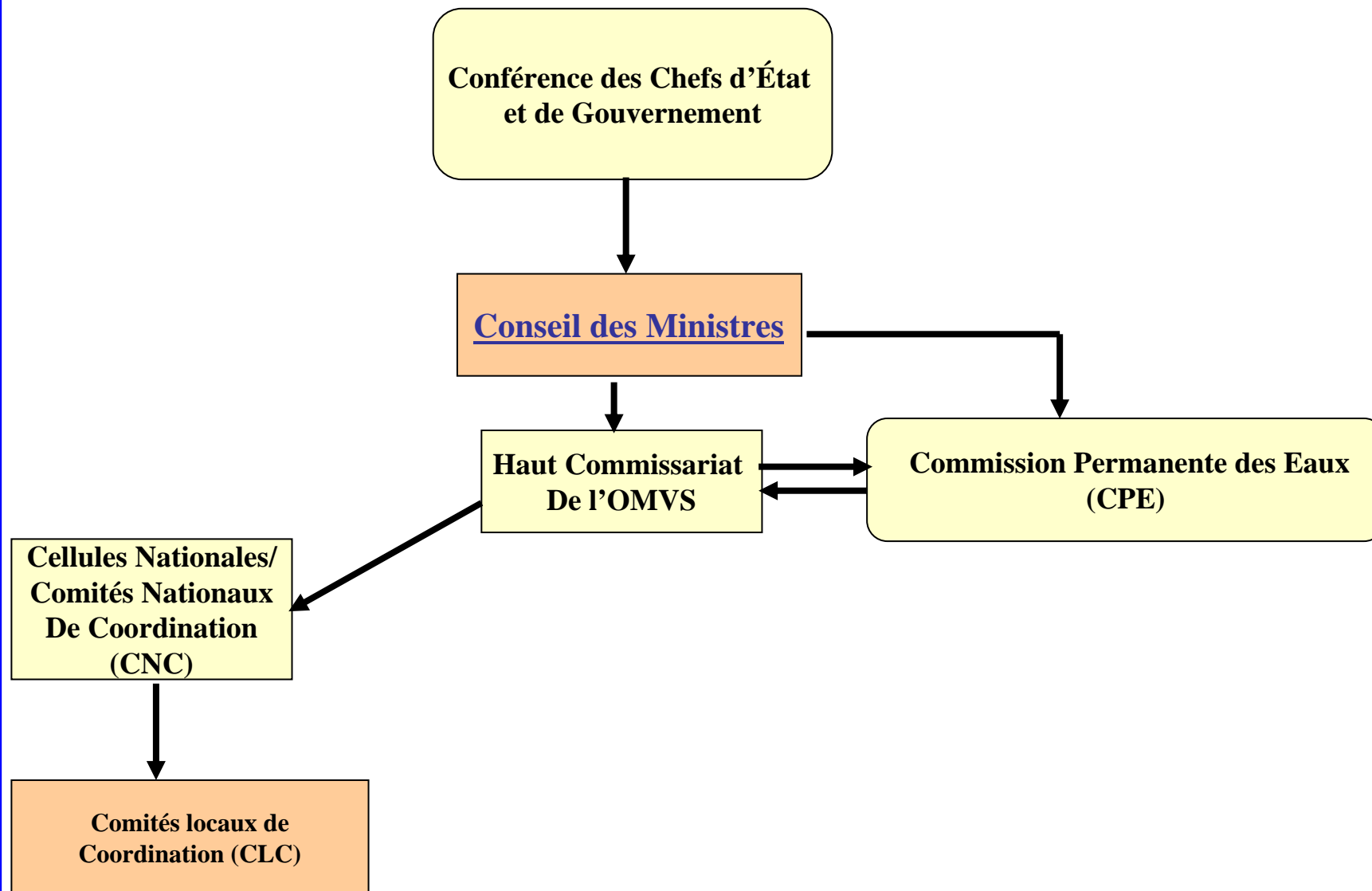


Principes de base

- ❑ Solidarité et partage.
- ❑ Dialogue et concertation, prescrits par les textes dans les processus et mécanismes décisionnels.
- ❑ Méthode participative pour impliquer les acteurs du bassin.

Ceci à travers un cadre institutionnel adapté et cohérent

ORGANIGRAMME DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE L'OMVS



Présentation du cadre institutionnel

• LA CHARTE DES EAUX DU FLEUVE SÉNÉGAL : 28 mai 2002

- Fixe les principes et les modalités de la répartition des eaux du fleuve Sénégal entre les différents secteurs d'utilisation.
- Définit les modalités d'examen et d'approbation des nouveaux projets utilisateurs d'eau ou affectant la qualité de l'eau.
- Détermine les règles relatives à la préservation et à la protection de l'environnement.
- Définit le cadre et les modalités de participation des utilisateurs de l'eau dans la prise des décisions de gestion des ressources en eau du fleuve Sénégal.
- S'applique à l'ensemble du bassin hydrographique du fleuve Sénégal y compris les affluents, les défluent et les dépressions associées.

Présentation du cadre institutionnel

• Commission Permanente des Eaux

- Répartition des eaux entre les différents secteurs d'utilisation
- Avis consultatif à l'adresse du Conseil des Ministres sur tout programme en rapport avec gestion de la ressource
- Propose au Conseil des Ministres un programme annuel de gestion des ouvrages
- Se compose de représentants des Etats.

- Statut d'observateur :
 - Usagers
 - Collectivités territoriales
 - ONG
 - Comités de gestion décentralisée.

Présentation du cadre institutionnel

•Le CNC

- Faciliter la concertation au niveau national et l'interface avec le niveau sous régional. Participe aux réunions du comité de pilotage. Chargé de la mise en place et du suivi des activités des CLC.
- Présidence et secrétariat sont assurés par la cellule nationale OMVS;
- Composition: Départements ministériels et Organismes impliqués dans le Bassin du Fleuve Sénégal.

Présentation du cadre institutionnel

• Les CLC

- Faciliter la concertation avec les populations.
- Présidence est assurée par l'autorité administrative locale
- Composition: n'a pas été uniformisée. Le choix des acteurs correspond à ceux qui sont directement concernés par le développement local dans le Bassin : collectivités territoriales, chefs de villages, coopératives, ONG locale. Les services techniques participent aux réunions du CLC sur demande de son Président.

Présentation du cadre institutionnel

• Les Associations d'Usagers

- Associations à but non lucratif d'intérêt public
- Gérer des unités de production et de distribution d'eau potable
- Gérer un axe hydraulique
- Lutter contre les plantes aquatiques nuisibles, l'érosion des berges, etc.
- Tout autre but lié à la gestion de l'eau

Présentation du cadre institutionnel

• Le Comité de Bassin

- Récemment créé dans le cadre de la réforme institutionnelle
- Quatre collèges :
 - Institutions publiques
 - Usagers, société civile organisée
 - Élus locaux
 - Personnalités scientifiques ou reconnues compétentes

Volonté de l'OMVS d'une mise en œuvre opérationnelle de la participation des acteurs pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Fleuve Sénégal

APPLICATION A L'ELABORATION DU SDAGE

- **Enjeux pour le SDAGE : vision globale et cohérente du développement du bassin et appropriation par les acteurs**
- **L'élaboration techniques des trois phases du SDAGE : Etat des lieux, Schémas sectoriels, SDAGE**
- **En parallèle prestation de conception et de mise en œuvre d'une stratégie de participation de l'ensemble des acteurs**

- **Démarche s'appuyant sur les Comité Locaux de Coordination :**
 - **Volonté de valoriser au mieux le cadre de concertation existant (CLC structure de base)**
 - **Fonctionnement actuel des CLC qui ne permet pas de vulgariser largement sur le terrain le contenu du SDAGE**
 - **Mobilisation d'animateurs de terrain pour appuyer les CLC**

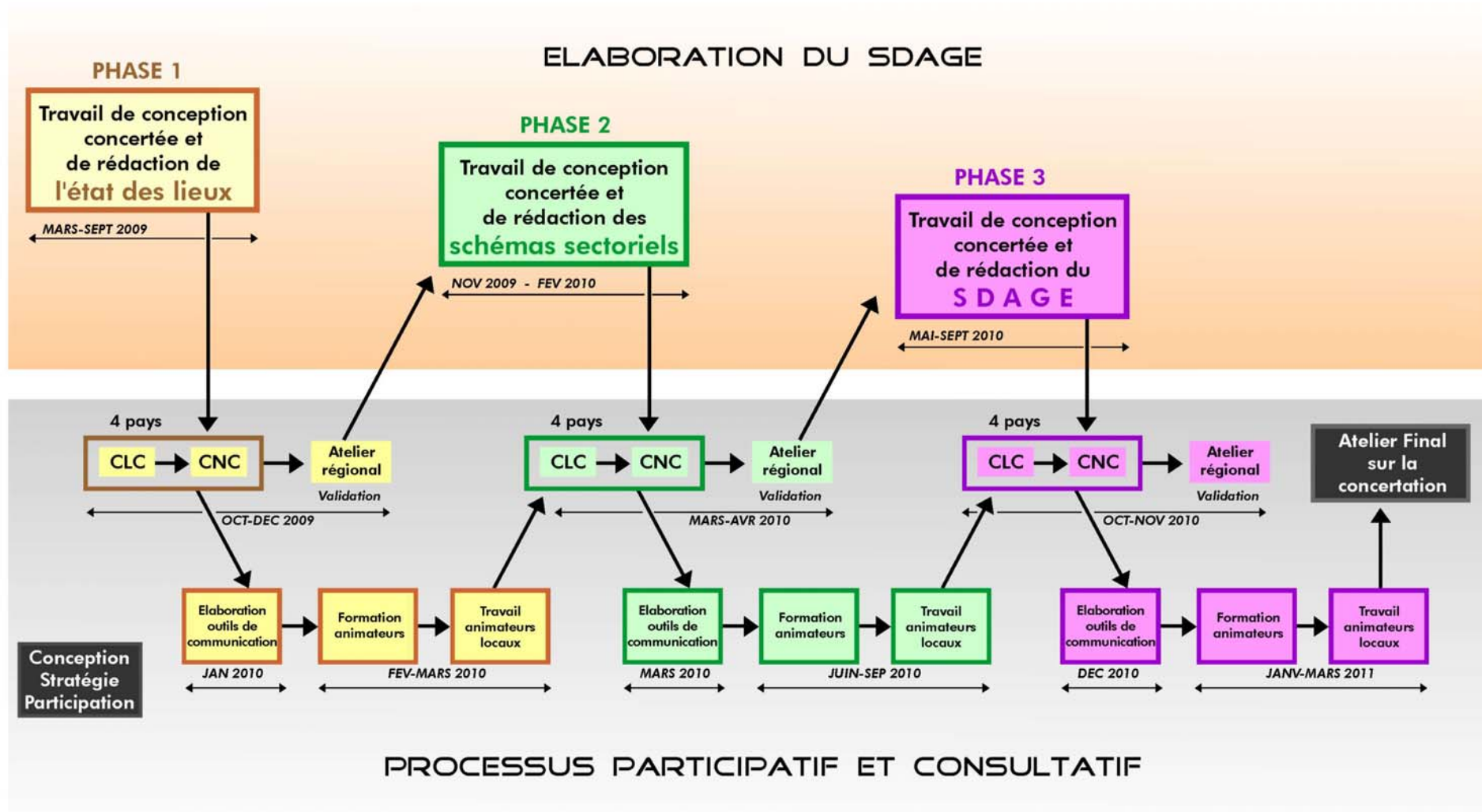
APPLICATION A L'ELABORATION DU SDAGE

Mise en œuvre du processus participatif et consultatif :

- Recrutement de 33 animateurs connaissant le tissu relationnel de la zone couverte par chaque CLC**
- Formulation des messages vulgarisés à diffuser**
- Développement des outils de communication pour la diffusion des messages**
- Formation des animateurs à ces outils et à leur travail de terrain**
- Travail de diffusion des messages par les animateurs sur le terrain**
- Restitution du travail de terrain et des réactions aux CLC**

Encadrement des animateurs par des référents nationaux qui assurent la coordination avec les CLC

Articulation entre l'élaboration du SDAGE et le processus participatif et consultatif



APPLICATION A L'ELABORATION DU SDAGE

- **Communication des éléments d'élaboration du SDAGE auprès des acteurs de terrain à chaque phase sans attendre la fin de la rédaction du SDAGE**
- **Remontée des réactions des acteurs intégrées pour la phase suivante pour prise en compte au niveau national**
- **Il ne s'agit pas d'une validation du SDAGE par les acteurs**
- **Mais d'un processus de communication qui permet la consultation et la participation des acteurs de terrain**

APPLICATION A L'ELABORATION DU SDAGE

- **Les outils de communication envisagés :**
 - **Boîte à image ou pagne imagé : planches figuratives des principaux messages**
 - **Manuel de l'animateur**
 - **Emissions de radio communautaires : implication des acteurs dans l'émission en lien étroit avec les CLC ; travail des animateurs par cercle de discussion après les émissions**
 - **Fascicule pour chaque phase pour laisser un support écrit sur le terrain**
 - **Plaquette grand public illustrée à diffuser à grande échelle en fin de SDAGE**

APPLICATION A L'ELABORATION DU SDAGE

- **Grands enjeux :**
 - **Capacité à transmettre et à vulgariser des messages à des niveaux de terrain multiples**
 - **Rôle fondamental de la formation des animateurs (formation spécifique pour le contenu de chaque phase)**
 - **Donner aux CLC des capacités de relais vers les acteurs de terrain**
 - **Réflexion à partir de cette expérience sur les éventuelles adaptations des CLC pour faciliter et pérenniser ce rôle de relai**

Communiquer avec les acteurs de terrain pour une appropriation d'un SDAGE partagé



Merci de votre attention